

**« Un enfant, un enseignant, un stylo et un livre peuvent changer le monde,
l'éducation est la seule solution. »**

Circulaire de rentrée Collège – Lycée 2020/2021

Madame, Monsieur, chers parents,

Avant de profiter des congés d'été, je vous invite à prendre connaissance de l'organisation de la rentrée prochaine.

Ce document se présente en deux parties :

- Tout d'abord, la présentation de l'année 2020-2021 commune à l'ensemble des établissements de notre Institution scolaire : Collège et lycée.
- Ensuite des informations spécifiques à chacun des 2 sites qui vous donneront une plus grande lisibilité de l'organisation de l'année prochaine : réunions parents, évènements...

J'attire votre attention que de plus amples informations vous seront communiquées en début d'année et au fil du parcours scolaire de votre enfant en lien avec les directives ministérielles et de l'Enseignement Catholique.

Pour information, l'administration sera fermée du 17 Juillet au soir au 23 Août inclus.

En dehors de cette période, nous restons à votre disposition pour répondre à des renseignements complémentaires.

Je vous remercie de la confiance que vous nous témoignez en scolarisant votre enfant dans notre Institution.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver en septembre prochain, je vous souhaite un été reposant et d'agréables vacances en famille.

Je vous assure du total dévouement de toute l'équipe pédagogique afin que cette nouvelle année se passe dans les meilleures conditions.

Veillez agréer Madame, Monsieur, Chers Parents, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Chef d'Etablissement Coordonnateur
Gilles CHABLE

Merci de lire avec bienveillance les informations.

I – DATES DE RENTREE POUR LES ELEVES COLLEGE – LYCEE :

COLLEGE

Niveaux sixième + SEGPA + ULIS

Rentrée le mardi 1^{er} Septembre à 8h00. Ouverture à partir de 7h30. Accueil des parents et des élèves.

Prise en charge par les professeurs principaux de 8h à 12h / 14h à 17h : cours normaux.

Pas de cours le mercredi 2 Septembre pour les élèves du fait de l'accueil 5^{ème}/4^{ème}/3^{ème}.

Reprise des cours pour tous, le jeudi 3 septembre.

Le 1^{er} Septembre, les élèves feront connaissance avec l'équipe pédagogique et éducative du collège, des locaux de l'établissement et de la vie quotidienne. Distribution de l'agenda et des manuels scolaires. Les élèves demi-pensionnaires pourront déjeuner au self.

Pour les parents, visite de l'établissement de 17h à 19h.

Niveau cinquième + SEGPA + ULIS

Rentrée le mercredi 2 Septembre de 8h à 12h avec les professeurs principaux.

Niveau quatrième + SEGPA + ULIS

Rentrée le mercredi 2 Septembre de 9h à 12h avec les professeurs principaux.

Niveau troisième + SEGPA + ULIS

Rentrée le mercredi 2 septembre de 9h à 12h avec les professeurs principaux.

Cours normaux selon l'emploi du temps à compter du jeudi 3 septembre.

LYCEE

Entrée : 15 rue Bourgneuf

Niveau 2de

Rentrée le mardi 1^{er} Septembre à 8h30. Horaires 8h30-12h et 14h-16h30.

Accueil par les professeurs principaux. Journée de cohésion avec l'ensemble des enseignants. (Différents ateliers seront proposés sur le site du lycée. **Le repas est offert pour tous les élèves ce jour-là**).

Visite de l'établissement pour les parents de 17h à 18h et à 18h15, réunion en Assemblée générale.

Niveau 1^{ère}

Rentrée le mercredi 2 Septembre de 8h30 à 11h30 avec les professeurs principaux.

Niveau Terminale

Rentrée le mercredi 2 Septembre de 9h à 12h avec les professeurs principaux.

II – REUNIONS D'INFORMATIONS DESTINEES AUX PARENTS

Classes de 6^{ème} + SEGPA + ULIS : **Jeudi 3 Septembre à 18H15** (site du collège, salle Saint-Joseph)
Présentation générale de la division, puis présentation par classe avec le professeur principal et les enseignants de la classe pour toutes les matières.

Classes de 5^{ème} + SEGPA + ULIS : **Lundi 7 Septembre à 18H15** (site du collège, salle Saint-Joseph)
Présentation générale de la division, en présence de la direction puis avec les professeurs principaux par classe.

Classes de 4^{ème} + SEGPA + ULIS : **Jeudi 10 Septembre à 18h15** (site du collège, salle Saint-Joseph)
Présentation générale de la division, en présence de la direction puis avec les professeurs principaux par classe.

Classes de 3^{ème} + SEGPA + ULIS : **Vendredi 11 Septembre à 18h15** (site du collège, salle St-Joseph)
Présentation générale de la division, en présence de la direction puis avec les professeurs principaux par classe.

Classe de seconde : **Lundi 1^{er} Septembre à 18h15** (site du Lycée)
Assemblée générale

Classe première et terminale **Lundi 7 Septembre de 18h15** (site du Lycée)
Assemblée Générale
Visite de l'établissement de 17h à 18h

NB 1 : *les rencontres générales sont pour vous l'occasion d'une première rencontre avec l'équipe pédagogique de votre enfant, afin de vous aider dans son parcours scolaire.*

NB 2 : *les rencontres individuelles en cours d'année sont destinées à vous donner un rapide premier bilan sur la situation scolaire de votre enfant et à vous aider à l'accompagner dans son projet d'études. Elles ne remplacent pas les rendez-vous particuliers que nous vous invitons à prendre avec tel ou tel professeur durant l'année, dès que vous repérez la moindre difficulté qui mérite attention).*

III - INFORMATIONS GENERALES

FOURNITURES (Collège uniquement)

Ne tardez pas à commander, stocks limités.

Les fournitures sont accessibles sur le site web de St Paul : www.saintpaulroanne.fr ainsi que les modalités de commande éventuelle à la rubrique « APEL » **Commande jusqu'au 24 Juillet**

Les colis sont à récupérer au collège le samedi 29 aout de 8h à 12h.

Pas de fournitures pour le Lycée (2° - 1^{ère} – Terminales)

RESTAURATION SCOLAIRE : La prestation est confiée à la société **Scolarest**.

Une carte avec un code barre personnel sera distribuée aux nouveaux élèves à la rentrée. Cette carte préalablement créditée, est à présenter obligatoirement pour manger au self. Soyez vigilants, aucune facture « self » ne vous sera envoyée. **En cas de perte de la carte self ou si celle-ci est cassée ou abîmée, elle sera facturée 5€ par le service comptabilité.** Nous vous remercions de veiller à approvisionner régulièrement ce compte/badge, afin de ne pas bloquer le passage à la restauration de votre enfant. Pour les élèves déjà présents dans l'établissement et possédant un badge, il suffira de la réapprovisionner pour la réactiver.

Aucun élève ne pourra prendre le repas au 1^{er} service si sa carte est insuffisamment créditée ou s'il ne présente pas sa carte. A moins 20 €, le compte est bloqué. Une procédure a été mise en place pour la gestion des débits restauration. Des soldes négatifs sont encore trop importants bien que les élèves en soient informés et cela provoque des problèmes de gestion comptable et de restauration. **Aussi, en cas de non présentation de la carte cantine ou en cas de solde débiteur, une majoration de 0.10 € par repas sera appliquée.**

Si le solde restauration est à zéro, la carte est conservée en caisse et remise à la comptabilité :

- Un document d'alerte est remis à l'élève
- Sous 2 jours, le compte de l'élève doit être crédité

Le paiement des repas est indépendant de la contribution familiale.

FICHE COMPTABILITE :

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, remettre impérativement la fiche comptable avant le mercredi 2 Septembre, sinon le tarif A sera appliqué obligatoirement. Le service comptable vous transmettra fin septembre la facture annuelle. **Merci de bien en prendre connaissance.** Aucune modification du tarif ne sera acceptée après le 31 octobre en cas d'omission ou d'erreur de la famille concernant les éléments demandés

Pour tout changement d'adresse, téléphone et mail, il est impératif que vous puissiez en informer le secrétariat de direction.

VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FAMILIALE :

Une note tarifaire vous a été remise. Afin de simplifier le versement de cette contribution, nous vous invitons à mettre en place le prélèvement automatique. En cas de problématique concernant le versement de cette contribution, veuillez-vous adresser au service comptabilité ou la Direction de l'établissement.

ACCUEIL SANTE :

En cas de pathologie chronique de type diabète, allergie, épilepsie... il convient de retirer un formulaire appelé Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) auprès de Mme Baert (Collège) ou de M. Bruchet (Lycée). Les PAI doivent être établis ou mis à jour **dès la première semaine de la rentrée** (du 1er au 4 Septembre).

ELEVES EN DIFFICULTE OU EN SITUATION DE HANDICAP : Collège/Lycée

Pour tous les niveaux :

Merci de remettre au Professeur Principal, lors de la réunion de rentrée, tous les documents relatifs au parcours scolaire de votre enfant (PPRE, PAP, Gevasco, notifications de la MDPH, bilans divers-orthophonie...).

COLLEGE

CONSTITUTION DES CLASSES :

Les classes sont constituées par la Vie Scolaire qui a le souci des différentes options, de l'équilibre garçon/fille, des indications données par les cadres de l'éducation et de la Direction.

En 6^{ème}, nous essayons de respecter les vœux des enfants et de la famille afin qu'ils connaissent au moins un ou deux camarades dès le début de l'année. Dans les autres niveaux, il n'est pas toujours possible de tenir compte des vœux des familles dans le cadre de l'organisation pédagogique et des options.

RENTREE COLLEGE :

Il n'est pas nécessaire d'apporter toute les fournitures le jour de la rentrée.

Les manuels scolaires seront distribués le jour de la rentrée selon le niveau de classe. Des précisions vous seront communiquées lors des réunions de parents.

DOSSIER SCOLAIRE (Nouveaux élèves)

Si le dossier scolaire de votre enfant vous a été remis en fin d'année scolaire, merci de le déposer au secrétariat.

DEMANDE DE BOURSES COLLEGE :

Dossier à retirer début septembre auprès de Mme Colas, secrétaire de direction. (Attention, le délai de retour des dossiers est assez court, début octobre en principe).

AGENDA DE CORRESPONDANCE COLLEGE ET MANUELS SCOLAIRES :

Un agenda sera remis aux enfants dès la rentrée. C'est un document d'identification et de correspondance qu'il devra avoir en permanence avec lui. Il devra pouvoir le présenter aux adultes de l'établissement. Vous-même aurez à le consulter régulièrement. Il sert aussi de cahier de texte. Toute détérioration sera sanctionnée. En cas de perte, celui-ci sera facturé.

Nous vous précisons aussi que l'éphéméride trimestrielle sera dans ce carnet de correspondance.

Cette éphéméride étant aussi sur le site internet de l'établissement.

Les manuels scolaires sont commandés par l'établissement et remis aux élèves à la rentrée. En cas de perte, détérioration ou vol, ceux-ci seront facturés par le service comptabilité.

LYCEE

MANUELS SCOLAIRES/CARTE PASS'REGION :

Les manuels scolaires seront distribués à la rentrée scolaire. La location se fait avec la carte "Pass'Région". Les élèves de 2nde doivent la commander sur le site de la région **Auvergne-Rhône-Alpes**.

Pour obtenir le "Pass'Région", vous pouvez aller sur l'application mobile "Pass'Région" disponible sur **Google Play** ou **Apple Store** ou sur Internet : jeunes.auvergnerhonealpes.fr/commandepass

Tous les élèves devront la rapporter OBLIGATOIREMENT le jour de la rentrée.

L'élève conserve sa carte durant toute sa scolarité au Lycée.

Les manuels scolaires seront financés par les subventions de la région. Ils sont à ce titre propriété de l'établissement et mis à disposition des élèves pour la durée de l'année scolaire. Ces manuels scolaires doivent être couverts par les familles et maintenus en bon état. Toute perte ou dégradation de ces manuels sera imputée à la charge des familles. La facturation sera établie par le service comptable de Saint Paul. Les manuels scolaires seront restitués en fin d'année scolaire selon un calendrier établi par la Direction.

CALCULATRICE LYCEE :

Si vous ne l'avez pas déjà achetée, nous vous demandons d'acheter la calculatrice suivante : Casio Graph 35+ E ii mode examen.

ELEVES DE TERMINALE :

Les élèves des classes de Terminale sont invités à déposer auprès de la vie scolaire :

- Une copie de l'attestation de recensement pour la préparation à la Défense.
- Une copie de la carte d'identité

IV – VACANCES SCOLAIRES 2019/2020 : COLLEGE – LYCEE (Académie de Lyon zone A) :

TOUSSAINT : Du Vendredi 16 Octobre 2020 après la classe au Dimanche 1er Novembre 2020.
Reprise des cours le Lundi 2 Novembre 2020.

NOËL : Du Vendredi 18 Décembre 2020 après la classe au Dimanche 3 Janvier 2021.
Reprise des cours le Lundi 4 Janvier 2020.

HIVER : Du Vendredi 5 Février 2021 après la classe au Dimanche 21 février 2021.
Reprise des cours le Lundi 22 février 2020.

WEEK-END DE PAQUES : Du Vendredi 2 Avril 2021 après la classe au lundi 5 avril 2021.
Reprise des cours le mardi 6 avril 2021.

PRINTEMPS : Du Vendredi 9 Avril 2021 après la classe au Dimanche 25 avril 2021
Reprise des cours le Lundi 26 avril 2021

PONT DE L'ASCENSION : Du Mercredi 12 Mai 2021 après la classe au Dimanche 16 Mai 2021.
Reprise des cours le Lundi 17 Mai 2021

WEEK-END DE LA PENTECÔTE : Du Vendredi 21 Mai 2020 après la classe au Lundi 24 mai 2021 inclus.
Reprise des cours le mardi 25 mai 2021.

V – PASTORALE

Dans le respect des convictions, elle est une ouverture sur le monde, aux autres, afin d'aider à la recherche de sens et de proposer à ceux qui le désirent d'approfondir leur foi en Jésus Christ. La pastorale invite à être bonne nouvelle et annoncer la bonne nouvelle. A ce titre, des cours de Réflexion Humaine et Chrétienne sont intégrés dans les emplois du temps pour les collégiens. Des temps forts au collège et au lycée sont proposés pour approfondir la Foi et se préparer aux sacrements.

VI - DATES IMPORTANTES A RETENIR :

- Vendredi 18 Septembre à 19h00 : Messe de rentrée de l'Enseignement Catholique du Diocèse de Lyon à la Cathédrale Saint Jean à Lyon.
- Photos administratives (classe individuelle).
 - Collège : Vendredi 11 Septembre de 8h00 à 17h00.
 - Lycée : Jeudi 10 Septembre de 8h00 à 12h00.

Dans le cadre du collège ou du lycée, les élèves peuvent être photographiés ou filmés. Les images peuvent être diffusées par exemple sous forme de diaporama, journal local, site internet de l'établissement ou réseaux sociaux. **En cas de refus, le signifier par écrit au Chef d'établissement.**

- Test de positionnement 2^{nde} (Français et Mathématiques) : du 14 septembre au 20 octobre 2020
- Stage perfectionnement orientation : Classe de 2^{nde} : du 1^{er} février 2020 au Vendredi 5 Février 2021
- Lycée : Orientation " parcoursup " : la date vous sera communiquée courant septembre en lien avec les directives ministérielles
- Week- end des arts organisé par l'APEL les 9, 10, et 11 octobre 2020
- Portes ouvertes de l'Institution Saint Paul : Samedi 6 Mars 2021 de 9h00 à 12h30.

Consulter le site web de l'établissement : www.saintpaul.fr ou notre site Facebook : Ils sont régulièrement mis à jour, vous pouvez y visualiser toutes les informations de notre institution : Horaires administratifs, circulaires, évènements selon les unités pédagogiques, informations pastorales, restauration, association sportive....

